



**DELIBERATION N° DEL-2024-18**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU CENTRE DE GESTION DU GARD  
Séance du 27 juin 2024**

◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇

**OBJET : Budget supplémentaire 2024**

**PJ : 1**

**ETAIENT PRESENTS :**

Fabrice Verdier, Président, Jacky REY, Frédéric GRAS, Jean-Christian REY, Joffrey LEON, Aurélie GENOLHER, Annick CHOPARD, Liliane ALLEMAND, Henri CROS, Jean-Michel AZEMA, Maryse GIANNACCINI, Caroline SAUMADE, Nasséra LEGAL, Didier DART,

**ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES :**

Olivier JOUVE, Rémi NICOLAS, Pierre MAUMEJEAN, Pascale FORTUNAT-DESCHAMPS, Serge CATHALA, Jean-Yves CHAPELET, Nicolas CARTAILLER, Stéphane LIBERI, Olivier MARTIN, Christine LADET, Fabienne DHUISME, Florence BOUIS, Jean-Bernard GUILHERMET, Philippe RIBOT, Sylvie ARNAL, Sébastien OMBRAS, Gilles TRAUJLET, Jean-François DURAND-COUTELLE, Jean DENAT, Joseph PEREZ, Georges DAUTUN, Françoise LAUTREC, Régis BAYLE, Farès ORCET, Marie-Andrée DRACS, Mylène CAYZAC PRAME, Catherine LANÇON, Thierry JACOT, Patrick HIGON, Marie-Michèle ALVARO, Jean-Michel PERRET

**PROCURATIONS :**

Pascale FORTUNAT-DESCHAMPS à Jacky REY  
Nicolas CARTAILLER à Frédéric GRAS  
Pierre MAUMEJEAN à Henri CROS  
Serge CATHALA à Aurélie GENOLHER

**Secrétaire de séance : Liliane ALLEMAND**

◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇

**Sur** rapport n°1-5 de Monsieur Fabrice Verdier, Président du centre de gestion du Gard,

**Entendu** le rapporteur, Monsieur Jean-Christian Rey

**Vu**, le code général de la fonction publique,

**Vu**, le décret n°85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centre de gestion,

**Vu**, l'arrêté ministériel du 28 septembre 1999 modifié relatif à l'instruction budgétaire M 832 applicable aux centre de gestion de la fonction publique territoriale,

Accusé de réception en préfecture  
030-28300024-20240627-DEL-2024-18-DE  
Date de télétransmission : 28/06/2024  
Date de réception préfecture : 28/06/2024

### **Considérant ce qui suit :**

Le budget supplémentaire (BS) est destiné à reprendre et affecter le résultat de l'exercice précédent constatés au compte administratif (CA).

Il permet également d'ajuster en dépenses et en recettes les prévisions de crédits inscrits au budget primitif (BP).

### **Reprise du compte administratif 2023 :**

L'affectation du résultat doit couvrir le besoin de financement de la section d'investissement de l'année n-1, tel qu'il apparaît au Compte Administratif.

Le Compte Administratif 2023 fait apparaître :

#### **➤ un résultat global positif de 1 577 874,99 €, avec :**

- un besoin de financement de la section d'investissement de 63 045,09 € (59 409,58 € en solde d'exécution + 3 635,51 € de restes à réaliser)
- un résultat positif de la section de fonctionnement de 1 640 920,08 €

En conséquence :

- 63 045,09 € sont affectés en priorité en recette à la section d'investissement (compte 1068)
- 1 577 874,99 € restants seront reportés en recettes à la section de fonctionnement (R002).

Le solde d'exécution d'investissement 2023 soit 59 409,58 € est reporté en dépenses à la section d'investissement (001).

A cette somme s'ajoutent :

➤ 657,85 € correspondant au solde débiteur inscrit sur le compte 1069 qui n'a pas été apuré avant le passage à la M57 (compte qui n'existe plus en M57)

➤ 2 373,76 € correspondant à la recette des ICNE qui ne sera plus contrepassée en dépense d'investissement : avec la mise en œuvre de la nomenclature M57, la nature des opérations relatives aux comptabilisations des ICNE est modifiée : en M832 il s'agissait d'une opération d'ordre budgétaire qui générerait une recette en investissement ; en M57 l'opération ne génère plus, lors de sa contrepassation, une dépense en investissement. Il convient donc afin de ne pas conserver cette recette, qui ne sera pas contrepassée, de procéder à la rectification du résultat d'investissement.

Ainsi le total à inscrire en dépense sur le compte 001 est de 64 814,90 €.

Il convient d'intégrer dans le Budget Supplémentaire les résultats dégagés par le compte administratif et les restes à réaliser d'un montant de 3 635,51 €, puis d'ajuster les crédits en dépenses et en recettes au regard des crédits consommés au 31 mai 2024 et des besoins nouveaux.

Ce document budgétaire peut se synthétiser comme suit :

### ➤ **Section de fonctionnement**

#### **Dépenses :**

- Chapitre 011 - Charges à caractère général : - 10 500,00 €
- Chapitre 65 - Autres Charges de gestion courante : 34 500,00 €
- Chapitre 042 - Dotations aux amortissements : 8 042,19 €
- Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement : 1 545 832,60 €

**Total 1 577 874,99 €**

#### **Recettes :**

- R002 - Résultat reporté : 1 577 874,99 €

**Total 1 577 874,99 €**

### ➤ **Section d'investissement**

#### **Dépenses :**

- Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles : 25 000,00 €
- Chapitre 21 - Immobilisation corporelles : 573 635,51 €
- Chapitre 23 - Immobilisations en cours : 953 369,67 €
- D001 - Résultat reporté : 64 914,90 €

**Total 1 616 920,08 €**

#### **Recettes :**

- Chapitre 10 - Dotations fonds divers et réserves : 63 045,09 €
- Chapitre 021 - Virement de la section fonctionnement : 1 545 832,80 €
- Chapitre 40 - Amortissement des immobilisations : 8 042,19 €

**Total 1 616 920,08 €**

Les membres du conseil d'administration décident à l'unanimité des membres présents,

#### **Article 1 :**

- D'approuver le budget supplémentaire 2024

#### **Article 2 :**

➤ D'autoriser le Président à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

#### **Article 3 :**

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de son entrée en vigueur, d'un recours administratif auprès de Monsieur le Président du centre de gestion du Gard, 183 chemin du Mas Coquillard 30000 Nîmes, ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Nîmes, 16 avenue Feuchères, 30000 Nîmes. Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique

Accusé de réception en préfecture  
030-28300024-20240627-DEL-2024-18-DE  
Date de télétransmission : 28/06/2024  
Date de réception préfecture : 28/06/2024

« Télérecours Citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) pour le recours contentieux.

La secrétaire de séance



Liliane ALLEMAND

Le Président



Fabrice Verdier

Acte rendu exécutoire compte tenu de :

- La transmission au représentant de l'Etat le : 27/06/2024
- La publication par voie électronique le : 27/06/2024

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Autre établissement public administratif local : CDG30 (1)**

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 28300002400028

POSTE COMPTABLE : PAIERIE DEPARTEMENTALE

**M. 57**

**Budget supplémentaire (projet de budget) (3)**

**Voté par nature**

BUDGET : PRINCIPAL (4)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

**I – INFORMATIONS GENERALES  
MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I  
B

- I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
  - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
  - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
  - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50%
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

Accusé de réception en préfecture  
030-283000024-20240627\_283000024-DEL-2024-08-D  
Date de télétransmission : 28/06/2024  
Date de réception préfecture : 28/06/2024

(1) - « avec » ou « sans ».  
(2) - minimum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.  
(3) - choisir par un seul des deux choix suivants :  
- sans (2) vote formel sur le chapitre ;  
- avec (2) vote formel sur le chapitre par délibération N°... du ...  
(4) - l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu.  
(5) - La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice N-1.  
(6) - La reprise des résultats de l'exercice N-1 est opérée par un seul des trois choix suivants :  
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;  
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;  
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES</b>	<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>3 635,51</b>
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	3 635,51
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) <b>0,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**  
VUE D'ENSEMBLE

		<b>II</b>
		<b>A</b>

	DEPENSES	RECETTES
<b>VOTE</b>	1 550 843,38	1 616 920,08
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	+	+
<b>REPORTS</b>		
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	3 635,51	0,00
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 62 441,19	(si solde positif) 0,00
	=	=
<b>Total de la section d'investissement (3)</b>	<b>1 616 920,08</b>	<b>1 616 920,08</b>

	DEPENSES	RECETTES
<b>VOTE</b>	1 574 843,38	0,00
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	+	+
<b>REPORTS</b>		
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 574 843,38
	=	=
<b>Total de la section de fonctionnement (4)</b>	<b>1 574 843,38</b>	<b>1 574 843,38</b>

<b>TOTAL DU BUDGET (5)</b>	<b>3 191 763,46</b>	<b>3 191 763,46</b>
----------------------------	---------------------	---------------------

Accusé de réception en préfecture  
030-283000024-20240627-DEP-2024-8-01  
Date de télétransmission : 28/06/2024  
Date de réception en préfecture : 28/06/2024

(1) Budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux annulés ou reportés lors du même exercice.  
 (2) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre non rattachées.  
 (3) Total de la section d'investissement correspondant : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.  
 (4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.  
 (5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	20 000,00	0,00	25 000,00	0,00	45 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	80 896,00	3 635,51	570 000,00	0,00	654 531,51
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	0,00	0,00	955 843,38	0,00	955 843,38
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>100 896,00</b>	<b>3 635,51</b>	<b>1 550 843,38</b>	<b>0,00</b>	<b>1 655 374,89</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	59 960,00	0,00	0,00	0,00	59 960,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>59 960,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>59 960,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>160 856,00</b>	<b>3 635,51</b>	<b>1 550 843,38</b>	<b>0,00</b>	<b>1 715 334,89</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	1 494,00		0,00	0,00	1 494,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>1 494,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 494,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>162 350,00</b>	<b>3 635,51</b>	<b>1 550 843,38</b>	<b>0,00</b>	<b>1 716 828,89</b>
--------------	-------------------	-----------------	---------------------	-------------	---------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>62 441,19</b>
--	------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 779 270,08</b>
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à réaliser	Propositions	Vote de	TOTAL
		l'exercice (1)	N-1 (2)		l'assemblée (3)	
		I	II	nouvelles	III	IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	66 076,70	0,00	66 076,70
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>17 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>66 076,70</b>	<b>0,00</b>	<b>83 576,70</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>17 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>66 076,70</b>	<b>0,00</b>	<b>83 576,70</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		1 542 801,19	0,00	1 542 801,19
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	144 850,00		8 042,19	0,00	152 892,19
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>144 850,00</b>		<b>1 550 843,38</b>	<b>0,00</b>	<b>1 695 693,38</b>

<b>TOTAL</b>	<b>162 350,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 616 920,08</b>	<b>0,00</b>	<b>1 779 270,08</b>
--------------	-------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 779 270,08</b>
---	---------------------

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>	<b>1 694 199,38</b>
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires prévues par l'article 14 de la loi n° 83-675 du 24 juillet 1983 relative aux lois de finances et des dispositions législatives et réglementaires applicables.

Accusé de réception en préfecture  
030-28300024-20240627-DEL-2024-18-DE  
Date de télétransmission : 28/06/2024  
Date de réception préfecture : 28/06/2024

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture  
030-28300024-20240627-DEL-2024-18-DE  
Date de télétransmission : 28/06/2024  
Date de réception préfecture : 28/06/2024

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	949 400,00	0,00	-10 500,00	0,00	938 900,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	5 427 500,00	0,00	0,00	0,00	5 427 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	125 000,00	0,00	34 500,00	0,00	159 500,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>6 501 900,00</b>	<b>0,00</b>	<b>24 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 525 900,00</b>
66	Charges financières	7 113,00	0,00	0,00	0,00	7 113,00
67	Charges spécifiques (4)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>6 510 013,00</b>	<b>0,00</b>	<b>24 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 534 013,00</b>

023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		1 542 801,19	0,00	1 542 801,19
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	144 850,00		8 042,19	0,00	152 892,19
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>144 850,00</b>		<b>1 550 843,38</b>	<b>0,00</b>	<b>1 695 693,38</b>

<b>TOTAL</b>	<b>6 654 863,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 574 843,38</b>	<b>0,00</b>	<b>8 229 706,38</b>
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>8 229 706,38</b>
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	12 369,00	0,00	0,00	0,00	12 369,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	6 142 000,00	0,00	0,00	0,00	6 142 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	469 000,00	0,00	0,00	0,00	469 000,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>6 653 369,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 653 369,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>6 653 369,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 653 369,00</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	1 494,00		0,00	0,00	1 494,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>1 494,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 494,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>6 654 863,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 654 863,00</b>
--------------	---------------------	-------------	-------------	-------------	---------------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>1 574 843,38</b>
---	---------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>8 229 706,38</b>
--	---------------------

## Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)</b>	<b>1 694 199,38</b>
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>	<b>D1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	25 000,00	0,00	25 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	573 635,51	0,00	573 635,51
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	955 843,38	0,00	955 843,38
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>1 554 478,89</b>	<b>0,00</b>	<b>1 554 478,89</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>62 441,19</b>
--	------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 616 920,08</b>
---	---------------------

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	-10 500,00		-10 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	34 500,00	0,00	34 500,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	8 042,19	8 042,19
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 542 801,19	1 542 801,19
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>24 000,00</b>	<b>1 550 843,38</b>	<b>1 574 843,38</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 574 843,38</b>
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions de l'article 100 de la loi de finances pour 2024.

(5) Hors chapitres opérations.

Accusé de réception en préfecture  
030-28300024-20240627-DEL-2024-18-DE  
Date de télétransmission : 28/06/2024  
Date de réception préfecture : 28/06/2024

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture  
030-283000024-20240627-DEL-2024-18-DE  
Date de télétransmission : 28/06/2024  
Date de réception préfecture : 28/06/2024

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>	<b>D2</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		8 042,19	8 042,19
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		1 542 801,19	1 542 801,19
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>0,00</b>	<b>1 550 843,38</b>	<b>1 550 843,38</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

+

<b>R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT</b>	<b>66 076,70</b>
---------------------------------------	------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 616 920,08</b>
---	---------------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTÉ</b>	<b>1 574 843,38</b>
-------------------------------	---------------------

Accusé de réception en préfecture  
030 283000024 20240627-DEL 2024 18-DE  
Date de télétransmission : 28/06/2024  
Date de réception préfecture : 28/06/2024

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 574 843,38</b>
--	---------------------



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture  
030-283000024-20240627-DEL-2024-18-DE  
Date de télétransmission : 28/06/2024  
Date de réception préfecture : 28/06/2024

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE**

III  
A

**DEPENSES**

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I	II					III = I + II
<b>TOTAL</b>	<b>162 350,00</b>	<b>3 635,51</b>	<b>0,00</b>	<b>1 550 843,38</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 550 843,38</b>	<b>1 554 478,89</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	20 000,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00
204 Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	80 896,00	3 635,51	0,00	570 000,00	0,00	0,00	570 000,00	573 635,51
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	955 843,38	0,00	0,00	955 843,38	955 843,38
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>100 896,00</b>	<b>3 635,51</b>	<b>0,00</b>	<b>1 550 843,38</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 550 843,38</b>	<b>1 554 478,89</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	59 960,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>59 960,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>160 856,00</b>	<b>3 635,51</b>	<b>0,00</b>	<b>1 550 843,38</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 550 843,38</b>	<b>1 554 478,89</b>
Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	1 494,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>1 494,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)

62 441,19

Total des dépenses d'investissement cumulées

1 616 920,08

Accusé de réception en préfecture  
030-283000024-20240627-DEL-2024-18-DE  
Date de télétransmission : 28/06/2024  
Date de réception en préfecture : 28/06/2024

1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.  
2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont volées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES**

**III**  
**A**

**RECETTES**

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>	<b>162 350,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 550 843,38</b>	<b>0,00</b>	<b>1 550 843,38</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1018 Dotations transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1019 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1020 Compte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Participations et créances attachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>	<b>17 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Accusé de réception en préfecture  
03028300002420240627-DEL-2024-18-DF  
Date de télétransmission : 28/06/2024  
Date de réception en préfecture : 28/06/2024

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>	<b>17 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00		1 542 801,19	0,00	1 542 801,19
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)</i>	144 850,00		8 042,19	0,00	8 042,19
041 <i>Opérations patrimoniales (7)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>144 850,00</b>		<b>1 550 843,38</b>	<b>0,00</b>	<b>1 550 843,38</b>

**R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)**

**66 076,70**

**Affectation au compte 1068 (9)**

**Total des recettes d'investissement cumulées**

**1 616 920,08**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

**III**

**A1**

Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
<b>TOTAL</b>	<b>162 350,00</b>	<b>3 635,51</b>	<b>0,00</b>	<b>1 550 843,38</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 550 843,38</b>	<b>1 554 478,89</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	20 000,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00
2031 Frais d'études	5 000,00	0,00		25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00
2051 Concessions, droits similaires	15 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	80 896,00	3 635,51	0,00	570 000,00	0,00	0,00	570 000,00	573 635,51
21351 Bâtiments publics	0,00	0,00		200 000,00	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00
2158 Autres inst., matériel, outill. techniques	22 896,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181 Install. générales, agencements	5 000,00	0,00		200 000,00	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00
21828 Autres matériels de transport	35 000,00	0,00		50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
21838 Autre matériel informatique	15 000,00	0,00		100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
21848 Autres matériels de bureau et mobiliers	2 000,00	3 635,51		20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	23 635,51
2185 Matériel de téléphonie	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188 Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	955 843,38	0,00	0,00	955 843,38	955 843,38
2324 Constructions	0,00	0,00		955 843,38	0,00	0,00	955 843,38	955 843,38
Total des opérations d'équipement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>100 896,00</b>	<b>3 635,51</b>	<b>0,00</b>	<b>1 550 843,38</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 550 843,38</b>	<b>1 554 478,89</b>
1 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	59 960,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1641 Emprunts en euros	59 960,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture  
030 283000024 20240627-DEL-2024-18-DE  
Date de télétransmission : 28/06/2024  
Date de réception en préfecture : 28/06/2024

Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>59 960,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>160 856,00</b>	<b>3 635,51</b>	<b>0,00</b>	<b>1 550 843,38</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 550 843,38</b>	<b>1 554 478,89</b>
040	1 494,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Reprise sur autofinancement antérieur	1 494,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13911	1 494,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13918	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>1 494,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.  
 (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.  
 (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.  
 (4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.  
 (5) Voir l'article 112A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.  
 (6) Il s'agit de la part de ligne que d'opération pour compte de tiers.  
 (7) Il s'agit de la part de ligne que d'opération pour compte de tiers.  
 (8) La provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).  
 (9) Il s'agit de la part de ligne que d'opération pour compte de tiers.  
 (10) Il s'agit de la part de ligne que d'opération pour compte de tiers.

Accusé de réception en préfecture  
 30-28000024-20240627-DEL-2024-18-DE  
 Date de télétransmission : 28/06/2024  
 Date de réception préfecture : 28/06/2024

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

**III**  
**A3**

Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>	<b>162 350,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 550 843,38</b>	<b>0,00</b>	<b>1 550 843,38</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222 FCTVA	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>	<b>17 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>	<b>17 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00		1 542 801,19	0,00	1 542 801,19
Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	144 850,00		8 042,19	0,00	8 042,19
Provisions pour litiges et contentieux	8 000,00		0,00	0,00	0,00
Autres matériels de transport	0,00		0,00	0,00	0,00
Frais d'études	17 100,00		-6,00	0,00	-6,00
Licences, logiciels, droits similaires	32 900,00		-27,16	0,00	-27,16
Bâtiments publics	6 500,00		-67,42	0,00	-67,42
Autre matériel technique	3 900,00		-77,44	0,00	-77,44
Autres inst..matériel,outil. techniques	750,00		-24,37	0,00	-24,37
Installations générales, aménagt divers	4 000,00		-18,85	0,00	-18,85
Autres matériels de transport	15 700,00		7 590,52	0,00	7 590,52
Autre matériel informatique	45 400,00		701,00	0,00	701,00
Autres matériels de bureau et mobiliers	9 300,00		-0,56	0,00	-0,56
Autres immo. corporelles	1 300,00		-27,53	0,00	-27,53
Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture  
0304283000024-20240627-027  
Date de télétransmission : 29/06/2024  
Date de réception en préfecture : 28/08/2024  
2024  
2024  
2818  
2818  
28188



Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>144 850,00</b>	<b>I</b>	<b>1 550 843,38</b>	<b>II</b> <b>0,00</b>	<b>III = I + II</b> <b>1 550 843,38</b>

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (9) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture  
 030-283000024-20240627-DEL-2024-18-DE  
 Date de télétransmission : 28/06/2024  
 Date de réception préfecture : 28/06/2024

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE**

**III**  
**B**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>6 654 863,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 574 843,38</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 574 843,38</b>	<b>1 574 843,38</b>
011	Charges à caractère général (4)	949 400,00	0,00	0,00	-10 500,00	0,00	0,00	-10 500,00	-10 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	5 427 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	125 000,00	0,00	0,00	34 500,00	0,00	0,00	34 500,00	34 500,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses de gestion des services</b>	<b>6 501 900,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>24 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>24 000,00</b>	<b>24 000,00</b>
66	Charges financières	7 113,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>8 113,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>6 510 013,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>24 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>24 000,00</b>	<b>24 000,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	1 542 801,19	0,00	0,00	1 542 801,19	1 542 801,19
024	Opérations ordre transf. entre sections (5)	144 850,00	0,00	0,00	8 042,19	0,00	0,00	8 042,19	8 042,19
025	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>144 850,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 550 843,38</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 550 843,38</b>	<b>1 550 843,38</b>

**D002 Résultat reporté ou anticipé (6)**

**0,00**

**Total des dépenses de fonctionnement cumulées**

**1 574 843,38**

Accusé de réception en préfecture  
030-283000024-20240627-DEL-2024-18-DE  
Date de télétransmission : 28/06/2024  
Date de réception en préfecture : 28/06/2024

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Accusé de réception en préfecture  
030-283000024-20240627-DEL-2024-18-DE  
Date de télétransmission : 28/06/2024  
Date de réception préfecture : 28/06/2024

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES**

III  
B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>6 654 863,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
013	Atténuations de charges (3)	12 369,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	6 142 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	469 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>6 653 369,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>6 653 369,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	1 494,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>1 494,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
					<b>R002 Résultat reporté ou anticipé (8)</b>	<b>1 574 843,38</b>

**Total des recettes de fonctionnement cumulées 1 574 843,38**

Accusé de réception en préfecture  
036280000024-20240627-DEL-2024-18-DE  
Date de télétransmission 28/06/2024  
Date de réception en préfecture 28/06/2024

- 1) Le RAR n'est pas à renseigner pour le contenu du budget de l'exercice.
- 2) Le RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- 3) Les dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- 4) Le total du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
- 5) Les 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- 6) La provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- 7) Destinée à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- 8) Il ne peut y avoir de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

**III**

**B1**

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>6 654 863,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 574 843,38</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 574 843,38</b>	<b>1 574 843,38</b>
011	Charges à caractère général (5)	949 400,00	0,00	0,00	-10 500,00	0,00	0,00	-10 500,00	-10 500,00
6042	Achats de prestations de services	40 000,00	0,00		20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
60611	Eau et assainissement	8 000,00	0,00		-7 000,00	0,00	0,00	-7 000,00	-7 000,00
60612	Energie - Electricité	45 000,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60618	Autres fournitures non stockables	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	12 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	3 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	2 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	4 000,00	0,00		-2 000,00	0,00	0,00	-2 000,00	-2 000,00
60636	Fournitures et vêtements de travail	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	8 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60661	Médicaments	100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60662	Vaccins et sérums	4 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	500,00	0,00		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00		500,00	0,00	0,00	500,00	500,00
6132	Locations immobilières	500,00	0,00		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
61358	Autres	7 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	30 000,00	0,00		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
61551	Entretien matériel roulant	3 800,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61552	Maintenance	140 000,00	0,00		-50 000,00	0,00	0,00	-50 000,00	-50 000,00
61553	Multirisques	2 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61554	Autres primes d'assurance	6 200,00	0,00		2 700,00	0,00	0,00	2 700,00	2 700,00
61555	Etudes et recherches	4 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61556	Documentation générale et technique	13 000,00	0,00		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
61557	Versements à des organismes de formation	20 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Frais de colloques et de séminaires	4 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61559	Honoraires médicaux et paramédicaux	1 600,00	0,00		-700,00	0,00	0,00	-700,00	-700,00
61560	Autres honoraires, conseils	2 000,00	0,00		4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6225	Frais d'actes et de contentieux	42 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6225	Divers	125 000,00	0,00		-125 000,00	0,00	0,00	-125 000,00	-125 000,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00		1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6234	Réceptions	6 000,00	0,00		-5 000,00	0,00	0,00	-5 000,00	-5 000,00

Accusé de réception en préfecture  
030-283900024-20240627-DEL 2024-18-DE  
Date de télétransmission : 28/06/2024  
Date de réception préfecture : 28/06/2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6236	Catalogues et imprimés	20 000,00	0,00		-10 000,00	0,00	0,00	-10 000,00	-10 000,00
6238	Divers	0,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	30 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	32 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	12 000,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00		17 000,00	0,00	0,00	17 000,00	17 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00		500,00	0,00	0,00	500,00	500,00
62878	Remb. frais à des tiers	320 000,00	0,00		125 000,00	0,00	0,00	125 000,00	125 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	5 427 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6331	Versement mobilité	70 200,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	16 700,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	32 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 111 800,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	23 900,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64113	NBI	11 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	324 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64131	Rémunérations	1 903 400,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64132	SFT, indemnité de résidence	3 100,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	65 700,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6414	Personnel rémunéré à la vacation	48 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	14 100,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
642	Indemnités jury soumise cotis. sociales	36 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6431	Personnel pris en charge	168 400,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	811 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6452	Cotisations aux caisses de retraites	505 700,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6453	Cotisations aux A.S.E.D.I.C.	82 800,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6454	Cotisations pour assurance du personnel	165 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6455	Versement au F.N.C. supplément familial	1 300,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6456	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	300,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6457	Cotis. aux autres organismes sociaux	13 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6458	Allocations chômage versées directement	9 600,00	0,00		-600,00	0,00		-600,00	-600,00
6459	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00		600,00	0,00		600,00	600,00
6460	Autres	8 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture  
030283900024-20240627-DEL-2024-18-DE  
Date de télétransmission : 28/06/2024  
Date de réception préfecture : 28/06/2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	125 000,00	0,00	0,00	34 500,00	0,00	0,00	34 500,00	34 500,00
65311	Indemnités de fonction	65 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65312	Frais de mission et de déplacement	20 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	18 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65811	Droits d'utilisat* - informatique nuage	0,00	0,00		40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
65818	Autres	0,00	0,00		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
65888	Autres	16 000,00	0,00		-15 500,00	0,00	0,00	-15 500,00	-15 500,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>6 501 900,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>24 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>24 000,00</b>	<b>24 000,00</b>
66	Charges financières	7 113,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	7 812,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-699,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	1 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>8 113,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>6 510 013,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>24 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>24 000,00</b>	<b>24 000,00</b>
0	Virement à la section d'investissement	0,00			1 542 801,19	0,00		1 542 801,19	1 542 801,19
0	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	144 850,00			8 042,19	0,00		8 042,19	8 042,19
0	Intérêts réglés à l'échéance	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
0	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
681	Dot. amort. immos incorporées	136 850,00			8 042,19	0,00		8 042,19	8 042,19
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	8 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture  
03/02/2024 09:00:00 2024-0627-DEL-2024-18-DE  
Date de transmission : 28/06/2024  
Date de réception en préfecture : 28/06/2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00	I		0,00	II		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>144 850,00</b>			<b>1 550 843,38</b>	<b>0,00</b>		<b>1 550 843,38</b>	<b>1 550 843,38</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-699,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (9) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.



**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

III

B2

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>6 654 863,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
013	Atténuations de charges (4)	12 369,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	12 369,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	6 142 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70611	Redevances enlèvement ordures ménagères	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706881	Cotisations obligatoires	1 900 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706882	Cotisations additionnelles	720 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706883	Cotisations des organismes non affiliés	120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706884	Produits titre gest° contrats assurances	240 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706888	Autres	717 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	2 240 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708771	Remb. frais conseils de discipline	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708773	Remb. frais coût lauréat	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708778	Remb. frais, autres frais	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	469 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Contribut° pour personnel privé d'emploi	375 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
767	Autres	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
768	Autres produits de gestion courante (4)	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
769	Gains de change créances det. non fin	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Autres	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL des recettes de gestion des services</b>	<b>6 653 369,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
78	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
781	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
782	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
783	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>6 653 369,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	1 494,00		0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en Préfecture  
 N° 2306000034-2024-06-27-DEL-2024-18-DE  
 Date de télétransmission : 28/06/2024  
 Date de réception en Préfecture : 28/06/2024

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	1 494,00	I	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>1 494,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)**

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

**IV – ANNEXES**  
**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**  
**IV**  
**B1.2**

**B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
							Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>				0,00									
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>				900 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)				900 000,00									
MIN236618EUR 0245951 01	30/12/2005		01/07/2007	500 000,00	F			4,000	4,002	A	X Echéance constante		A-1
MON506400EUR/0506869/001/1	24/07/2015		01/10/2015	400 000,00	F			2,040	2,089	M	X Echéance constante		A-1
<b>1643 Emprunts en devises (total)</b>				0,00									
<b>16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)</b>				0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>				0,00									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>				0,00									
<b>16701 Titres consolidés du Trésor (Total)</b>				0,00									
<b>16702 Emprunts sur comptes spéciaux d'épargne (Total)</b>				0,00									
<b>16703 Emprunts pour METP et PPP (total)</b>				0,00									
<b>16704 Titres envers liquidateurs (total)</b>				0,00									
<b>1678 Autres emprunts et dettes (total)</b>				0,00									

Accuse de réception en préfecture  
 030-283000024-20240627-DEL2024-188  
 Date de transmission : 28/06/2024  
 Date de réception préfecture : 28/06/2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>900 000,00</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

IV  
B1.2

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		297 279,64				59 956,04	7 811,77	0,00	1 673,31
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		297 279,64				59 956,04	7 811,77	0,00	1 673,31
MIN236618EUR 0245951 01		0,00	A-1	102 097,76	2,08	F	4,002	32 706,98	4 083,91	0,00	1 387,82
MON506400EUR/0506869/001/1		0,00	A-1	195 181,88	6,25	F	2,089	27 249,06	3 727,86	0,00	285,49
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts sur comptes spéciaux		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts des envers locaux-acquéreurs		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture  
CDG30-2024-000024-2024-0627-DEF-2024-8  
Date de télétransmission : 28/06/2024  
Date de réception en préfecture : 28/06/2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N							Annuité de l'exercice			ICM de l'exercice
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après ouverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
						Type de taux (13)	Index (14)				
<b>Total général</b>		0,00		297 279,64				59 956,04	7 811,77	0,00	1 673,31

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>39,00</b>	<b>0,00</b>	<b>39,00</b>	<b>34,00</b>	<b>5,00</b>	<b>39,00</b>
1	A B C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif	C	9,00	0,00	9,00	7,00	0,00	7,00
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	6,00	0,00	6,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attache hors classe	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Attaché	A	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Attaché principal	A	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Rédacteur principal 1ère classe	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Rédacteur principal 2ème classe	B	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>10,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10,00</b>	<b>8,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8,00</b>
1	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
2	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
technique	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
technicien	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ancien	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
technicien principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>		<b>5,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5,00</b>	<b>4,00</b>	<b>1,00</b>	<b>5,00</b>
1	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Infirmier en soin généraux classe normale	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Médecin hors classe collaborateur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Psychologue	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>	B	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>EMPLOIS NON CITES (l) (5)</b>		<b>2,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Directeur général	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)</b>		<b>56,00</b>	<b>0,00</b>	<b>56,00</b>	<b>48,00</b>	<b>7,00</b>	<b>55,00</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :  
 ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Accusé de réception en préfecture  
 030-283000024-20240627-DEL-2024-18-DE  
 Date de télétransmission : 28/06/2024  
 Date de réception préfecture : 28/06/2024



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT
			Index (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
1	A	ADM		0,00	A	CDD
1	B	ADM		0,00	A	CDD
1	A	MS		0,00	A	CDD
1	B	CULT		0,00	A	CDD
1	C	ADM		0,00	A	CDD
2	B	ADM		0,00	A	CDD
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>0,00</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
 TECH : Technique.  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
 S. Social.  
 MS : Médico-social.  
 MT : Médico-technique.  
 SP : Sportif.  
 CULT : Culturel  
 ANIM : Animation.  
 POL : Police.  
 POJIP : Sapeurs-pompiers.  
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :  
 332-23-1 : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.  
 332-23-2 : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.  
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans  
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.  
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.  
 332-8-1 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
 332-8-2 : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.  
 332-8-3 : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.  
 332-8-4 : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.  
 332-8-5 : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
 332-8-6 : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.  
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.  
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.  
 326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).  
 343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).  
 333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.  
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.  
 A : Autres.

(5) Si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Si un agent occupant un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(7) Si un agent occupant un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Accusé de réception en préfecture  
 030-283000024-20240627-DEL 2024-18-D  
 Date de télétransmission : 28/06/2024  
 Date de réception préfecture : 28/06/2024

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES</b>	<b>C1.2</b>

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>I 61 454,00</b>	<b>0,00</b>	<b>II 0,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>59 960,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	59 960,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>1 494,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	1 494,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES</b>	<b>C1.3</b>

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>V</b>	<b>1 550 843,38</b>	<b>VI</b>
<b>162 350,00</b>				<b>0,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>15 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	15 000,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (4)</b>		<b>147 350,00</b>	<b>1 550 843,38</b>	<b>0,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges			
15112	Provisions pour litiges et contentieux	8 000,00	0,00	0,00
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28031	Frais d'études	17 100,00	-6,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	32 900,00	-27,16	0,00
281351	Bâtiments publics	6 500,00	-67,42	0,00
281578	Autre matériel technique	3 900,00	-77,44	0,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	750,00	-24,37	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	4 000,00	-18,85	0,00
281828	Autres matériels de transport	15 700,00	7 590,52	0,00
281838	Autre matériel informatique	45 400,00	701,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	9 300,00	-0,56	0,00
28188	Autres immo. corporelles	1 300,00	-27,53	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations			
31...	Matières premières (et fournitures) (5)			
33...	En-cours de production de biens (5)			
35...	Stocks de produits (5)			
39...	Dépréciation des stocks et en-cours			
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49...	Dépréciation des comptes de tiers			
59...	Dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 500,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	1 542 297,90	0,00

Accusé de réception en préfecture  
030-283000024-20240627-DEL-2024-18-DE  
Date de télétransmission : 28/06/2024  
Date de réception préfecture : 28/06/2024

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

Nombre de membres en exercice : 23  
 Nombre de membres présents : 14  
 Nombre de suffrages exprimés : 18

VOTES :  
 Pour : 18  
 Contre : 0  
 Abstentions : 0

Date de convocation : 20/06/2024

**Le Président**

Présenté par Le PRESIDENT (1),  
 A, le 27/06/2024

**Fabrice VERDIER**












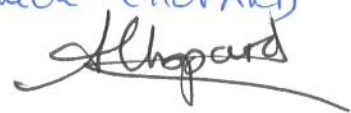

Délibéré par l'assemblée le Conseil d'administration (2), réunie en session *ordinaire*  
 A, le 27/06/2024

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil d'administration (2),(3).

--	--

Certifié exécutoire par Le PRESIDENT (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le 27/06/2024 A, le 27/06/2024

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».  
 (2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...  
 (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

<p>Tachy REY </p> <p>Dodier DART </p> <p>Nassera LEGAL </p> <p>Aurélie GÉNOLHEN </p> <p>Nanyse GIANWACCINI </p>	<p>Fédéric GRAC </p> <p>Henri CROS </p> <p>Joffrey LEON </p> <p>Cardene SAUNADE </p> <p>Jean Michel AZENA </p>	<p>Jean Christian REY </p> <p>Annick CHOPARD </p> <p>Liliane ALLENAND </p>
--	--	--

Accusé de réception en préfecture  
 030-28300024-20240627-DEL-2024-18-DE  
 Date de télétransmission : 28/06/2024  
 Date de réception préfecture : 28/06/2024